

## **Palestine : halte aux massacres perpétrés par l'Etat israélien**

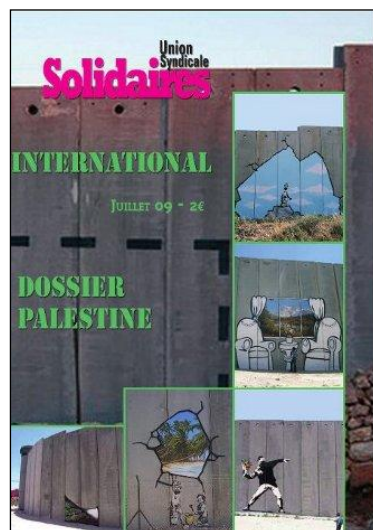
L'Union syndicale Solidaires exprime sa solidarité totale avec la population de Gaza soumise à des bombardements meurtriers et depuis le 18 juillet à une intervention armée terrestre. Les conséquences sont nombreuses : morts, blessés, destructions d'habitations, d'écoles, de structures médicales, de puits et le désespoir de toute une population dans et hors des territoires palestiniens. Elles ne sauraient être justifiées d'aucune manière par l'assassinat de trois jeunes israéliens. Le gouvernement israélien, responsable du blocus de la bande Gaza depuis 2006, montre une nouvelle fois sa totale responsabilité dans les conflits et les violences.

L'union syndicale Solidaires condamne l'attitude des gouvernements occidentaux et en tout premier lieu celle du gouvernement français qui s'est senti autorisé à demander une riposte « avec retenue » et qui interdit des manifestations de solidarité avec le peuple palestinien. Il s'est refusé lui aussi à imposer à Israël le respect des conventions internationales, et résolutions de l'ONU. Il refuse en toute connaissance de cause toute pression économique sur le gouvernement israélien qui ne respecte pas les droits humains et s'en prend directement aux populations civiles.

**L'union syndicale réaffirme son engagement dans la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions), utilisant ainsi les moyens que peuvent avoir chacun et chacune de refuser la politique actuelle de l'Etat d'Israël et de faire pression pour que cela cesse.** Nous réaffirmons notre souhait de voir progresser une solution politique basée sur les principes du droit international, ce qui ne saurait se faire sans la levée du blocus de Gaza, la fin de l'occupation et le démantèlement des colonies. Nous exigeons du gouvernement français qu'il utilise tout ce qui est en son pouvoir pour faire cesser les crimes contre la population palestinienne et en particulier qu'il œuvre en faveur de la suspension de l'accord d'association UE-Israël.

L'Union syndicale appelle aux manifestations qui se tiennent dans de nombreuses villes de France et participe au mouvement international de solidarité avec le peuple palestinien, et pour une paix juste et durable entre israéliens et palestiniens.

[www.agencemediapalestine.fr](http://www.agencemediapalestine.fr) [www.bdsfrance.org](http://www.bdsfrance.org)



## **Iran : fin de la grève de la faim de Réza Sahabi**

*Dans notre précédent numéro, nous mentionnions qu'une nouvelle fois, avec Amnesty international d'une part, dans le cadre du comité intersyndical de soutien aux travailleurs iraniens d'autre part, l'Union syndicale Solidaires s'était adressée aux autorités iraniennes, pour faire part de notre soutien à Réza Shahabi et de nos craintes quant à son état de santé. Son comité de défense vient de nous transmettre ces informations :*

**Réza est un des responsables du syndicat Vahed de la Régie des transports de Téhéran et sa banlieue ; il est emprisonné depuis 4 ans en raison de ses activités syndicales pacifiques.**

Au 50<sup>ème</sup> jour de la grève de la faim de Réza Shahabi, Monsieur Chahbakhchi, le représentant du procureur de Téhéran, s'est présenté à l'hôpital à son chevet. Il a constaté le mauvais état de santé de Réza : hémorragie à l'estomac, fort amaigrissement, insensibilité des membres et autres problèmes corporels. Ensuite, en présence de l'épouse de Réza, il a annoncé son accord pour le « congé maladie » de Réza (l'une des revendications de Réza) et lui a demandé de cesser sa grève de la faim, promettant d'engager dans les heures qui suivaient le processus pour le congé. En réponse Réza a déclaré qu'à la demande pressante de ses amis, des militants ouvriers, des diverses organisations de l'intérieur d'Iran et de l'étranger ainsi que de son épouse et de sa famille, il mettait un terme à la grève de la faim. **En même temps il précisait que face à la moindre entrave ou changement éventuel dans les accords mutuels, il la reprendrait** et ne se soumettrait pas à l'intervention chirurgicale. Compte tenu du mauvais état de santé de Réza, ses médecins traitants ont indiqué que l'intervention chirurgicale ainsi qu'un congé de convalescence sont nécessaires. Par ailleurs, Réza insiste sur le fait qu'il donnera son accord pour l'intervention chirurgicale seulement après l'acceptation du congé maladie.

[www.iran-echo.com](http://www.iran-echo.com) [www.soliranparis.wordpress.com](http://www.soliranparis.wordpress.com) [www.iranenlutte.wordpress.com](http://www.iranenlutte.wordpress.com)

## Tunisie : victoire pour les *Latelec*, après deux ans de lutte !

*La détermination, le courage et la combativité des ouvrières de la filiale tunisienne de la multinationale française Latécoère-Latelec ont fini par payer. Sur les dix ouvrières licenciées en mars 2013, sept sont à ce jour réintégrées, dont deux suite aux 27 jours de grève de la faim d'Houda Thalji et de la déléguée syndicale UGTT Sonia Jebali. Une déléguée UGTT, dont le nom figurait formellement dans la liste des ouvrières réintégrables lors de l'accord intervenu en mars 2014, n'est pas retournée dans l'usine et a été contrainte d'accepter les indemnités de licenciement proposées à l'époque. Les deux déléguées UGTT, pour lesquelles la réintégration n'a malheureusement pas pu être arrachée le 15 juillet, ont par contre obtenu des indemnités de licenciement conséquentes.*

Pour obtenir cela, **il a fallu près de deux ans de lutte, et 27 jours de grève de la faim !** Pour mémoire, *Latelec* est la filiale tunisienne de *Latécoère*, multinationale française qui fournit en équipements les grands avionneurs mondiaux comme Airbus ou Dassault. Elle emploie plus de 80 % de femmes. Lorsque *Latécoère-Latelec* avait délocalisé en 2005 une partie de sa production de câblage dans la banlieue de Tunis, elle espérait trouver une main d'œuvre qualifiée et sensée docile, puisque féminine. Elle souhaitait ainsi conserver une exigence de qualité, tout en réduisant de façon considérable ses coûts de fabrication grâce à des salaires mensuels d'environ 150 euros.



Mais *Latécoère-Latelec* s'est heurté à la **détermination des salarié-es qui ont commencé à se rebeller contre les conditions de travail difficiles, les heures supplémentaires imposées et non payées, le harcèlement sexuel, et les insultes sexistes. Elles ont alors patiemment créé un syndicat UGTT (Union générale tunisienne du travail) qui a été légalisé après la chute de Ben Ali.** Les ouvrières ont obtenu des augmentations de salaire, la reconnaissance de leurs droits à des congés, un respect accru. C'en était trop pour les dirigeants qui ont organisé un lock-out, transférant temporairement la production en France. Ils cherchaient ainsi à mettre en concurrence les salarié-es du Nord et les salariés du Sud. Simultanément, ils n'ont pas renouvelé le contrat d'environ 200 salarié-es temporaires.

Début 2013, à l'occasion du Forum social mondial, un comité de soutien se met en place sous l'impulsion de féministes, regroupant notamment des militant-es syndicalistes, altermondialistes et féministes. Une manifestation a lieu devant l'Ambassade de France. Puis alors que la solidarité internationale s'organise, dix titulaires dont trois déléguées syndicales sont licenciées contre l'avis de l'Inspection du travail. A Toulouse, « cité de l'aviation », la solidarité s'organise aussi avec des actions concomitantes du Comité de soutien à la lutte du peuple tunisien (où *l'Union syndicale Solidaires est investie*) et des structures de la CGT, dont la CGT-Latécoère.

**Après des mois de luttes, la direction de *Latelec* a concédé en mars 2014 une première avancée : une partie des travailleuses étaient réintégrées mais quatre restaient licenciées**, parmi elles les deux déléguées syndicales UGTT Monia Dridi et Sonia Jebali. Ne se résignant pas à voir le droit du travail tunisien ainsi bafoué par la multinationale, Houda et Sonia ont entamé le 19 juin 2014 une grève de la faim pour que toutes les travailleuses injustement licenciées puissent être réintégrées. Soutenues par les salarié-es de l'entreprise qui ont organisé des débrayages et des grèves, les ouvrières en lutte ont obtenu le soutien sans faille de multiples associations tunisiennes. Des militant-e-s, notamment, de l'Union des diplômés-chômeurs (UDC), du syndicat étudiant UGET, de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), de Moussawet et Horra, etc., se sont regroupé-es en Tunisie dans un comité de soutien qui les a accompagnées quotidiennement dans leur courageuse lutte.

Par leur lutte ces salariées rappellent que les salarié-es ont le droit d'avoir un syndicat, ont le droit de revendiquer des conditions de travail correctes. Ainsi, le patronat ne peut pas impunément bafouer le droit du travail du pays où il délocalise une activité, ainsi que les normes internationales en vigueur. Mais malgré la réintégration de deux ouvrières supplémentaires dans l'usine, la lutte n'est pas terminée. En effet, en maintenant le licenciement des deux principales déléguées, la direction a porté un coup grave au syndicat UGTT : elle peut être tentée de reprendre ce qu'elle avait été contrainte de lâcher antérieurement. Les salarié-es de *Latelec-Tunisie* auront donc encore plus besoin du soutien du mouvement syndical et associatif. Comme nous avons cherché à le faire depuis près de deux ans, nous continuerons donc à être disponibles à leurs demandes. Ce que ces salariées ont démontré est formidable :

- **Une détermination sans faille peut faire reculer le patronat, même puissant, dans un pays où le taux de chômage est élevé et le taux d'activité des femmes faible.**
- Les patrons, notamment des multinationales qui profitent des salaires très bas du Sud, et qui en Tunisie bénéficient d'avantages fiscaux considérables ne peuvent plus se comporter comme au temps des colonies, ou comme sous une dictature bienveillante à leur égard comme l'était celle de Ben Ali. **Cette lutte est aussi un exemple de ce que peut permettre la solidarité internationale, entre autres dénoncer les pratiques d'un autre âge d'une entreprise française par le biais d'une filiale.**
- Enfin, cette lutte montre la détermination et la capacité des femmes à se mobiliser quand elles sont touchées dans leur dignité et quand elles réclament leur juste droit.

## Colombie : contre la violence patronale et gouvernementale !

A l'occasion de la journée mondiale contre les multinationales, qui a lieu chaque 22 juillet depuis le Forum Social Mondial de 2004, l'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien aux syndicalistes de Colombie particulièrement visés par les milices pro-patronales au service de multinationales.

Notamment, nous saluons les camarades de SINALTRAINAL, dont 26 militant-es ont été tué-es depuis 30 ans. **Meurtres, disparitions, menaces, viols, déplacements, exils, tortures, arrestations arbitraires, agressions et abus de la puissance publique, font partie de la politique systématique de persécution des travailleurs et travailleuses employé-es par les multinationales en Colombie. Soutenant les capitalistes, le terrorisme d'Etat a tué des millions de personnes et fait disparaître de nombreuses organisations associatives, syndicales et politiques.**

Mais, en Colombie comme ailleurs, la classe ouvrière poursuit le combat pour les libertés et contre la répression, pour son émancipation et contre l'exploitation. Avec beaucoup de modestie, les militant-es de l'Union syndicale Solidaires renouvellent leur soutien aux syndicalistes de Colombie, dont nous savons qu'ils et elles agissent dans un contexte extrêmement difficile. Avec les autres organisations du *Réseau syndical international de solidarité et de luttes*, nous faisons connaître dans nos pays respectifs ce combat et restons disponibles pour le soutien, pour l'action commune et contre la répression.



Hector, Adolfo, Isidro, Rosita, Victor, ...  
**SIEMPRE PRESENTES ... en las luchas por la soberanía y el bienestar para todos**

[www.sinaltrainal.org](http://www.sinaltrainal.org)

## Serbie : grève générale contre la nouvelle « loi du travail »

Le gouvernement serbe entend imposer des modifications importantes à la législation du travail. **S'inscrivant dans le moule ultralibéral qui répond aux demandes des patrons et des actionnaires à travers le monde**, il s'agit de faciliter toujours plus les licenciements, la flexibilité, la remise en cause des droits des travailleurs et des travailleuses ; le salaire minimum, le montant des pensions de retraite, les congés payés notamment sont dans le collimateur. Unitairement, les syndicats serbes organisent une grève générale et de nombreuses manifestations.



## Grèce : 595 femmes de ménage en lutte depuis septembre 2013

Il y a un an, dans le cadre de la politique décidée par la troïka (Banque centrale européenne, Fond Monétaire International, Commission européenne), le gouvernement grec plaçait ces 595 femmes de ménage du ministère des finances, de l'administration fiscale et des douanes, en « disponibilité » pour 8 mois avant d'être licencié-es ; 8 mois avec un salaire amputé quand celui n'est déjà que de 500 euros par mois et avec à la sortie le chômage ! Le gouvernement pensait s'attaquer « aux plus faibles » avant de poursuivre avec les autres fonctionnaires ; il s'agissait aussi de laisser la place aux entreprises privées, qui pratiquent des salaires encore plus faibles et imposent des conditions de travail pires.



**Depuis 11 mois, ces 595 femmes mettent en échec le gouvernement ! Elles se sont organisées collectivement, démocratiquement et efficacement.** Parties prenantes des 26 journées de grève organisées par le mouvement syndical grec ces dernières années, elles ont aussi pris leurs affaires en mains : elles se sont réappropriées les devant du ministère dont elles étaient expulsées, ont organisé de nombreuses manifestations, poursuivi les représentant-es de la troïka en visite au ministère, multiplié les actions non-violentes et directes. L'Etat grec a répondu par la violence de la police anti-émeute. **Les travailleuses ont gagné le bras de fer juridique, mais le gouvernement refuse de conformer à la décision du tribunal.** La Cour suprême se prononcera le 23 septembre. L'Union syndicale Solidaires exprime tout son soutien et sa solidarité avec la lutte de ces 595 femmes. Nous exigeons que cessent les violences envers elles et que le gouvernement respecte ... la loi !

## Grande-Bretagne : grève des fonctionnaires, le 10 juillet

Le 10 juillet, les syndicats britanniques appelaient les fonctionnaires à faire grève. **Un million de personnes ont marqué leur refus du gel des salaires et des coupes budgétaires.** En réponse, le Premier ministre menace de renforcer l'arsenal antigreve en vigueur depuis le règne de Thatcher ! Au nom du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, nous avons adressé un message de soutien aux organisations syndicales britanniques qui organisaient la grève.



## Chiapas : les collectifs européens solidaires avec la lutte zapatiste

Nous reproduisons ici des extraits de la déclaration adoptée lors de la rencontre des collectifs européens solidaires avec la lutte zapatiste. L'Union syndicale Solidaires est signataire de ce texte.

[...] Dans un récent communiqué, le commandement de l'EZLN déclarait que le lâche assassinat du Votan Galeano les avait amenés à La Realidad, et il nous demandait en même temps : « Et vous, où vous ont amenés la douleur et la rage ? ». Nos pas et le calendrier de nos luttes nous ont amenés ici, c'est pourquoi nous avons dédié cette rencontre au compañero zapatiste José Luis Solís López, connu comme Galeano, assassiné dans une embuscade par les paramilitaires de la CIOAC historique le 2 mai dernier. Lors de cette rencontre, nous avons eu une réflexion collective sur les thématiques suivantes : solidarité avec les communautés zapatistes, résistance face aux méga-projets, répression et prisonnier-es politiques. Ces travaux, menés en construisant des consensus, ont eu pour résultat d'analyser les actions à entreprendre.



**Nous manifestons notre rage face aux attaques perpétrées ces derniers mois contre les communautés zapatistes en résistance. Ces attaques s'inscrivent dans une guerre intégrale d'épuisement qui cherche, par divers moyens tels que l'utilisation des forces paramilitaires, à anéantir le processus d'autonomie.** Premièrement, nous avons décidé de répondre à l'appel de solidarité avec La Realidad, lancé par les compas zapatistes, en promouvant dans nos géographies la participation au Campement de Paix et en nous associant activement à la collecte de fonds pour la reconstruction de l'école et de la clinique autonomes. Nous croyons que la guerre contre les communautés zapatistes fait partie d'un projet global de spoliation mené par ceux d'en haut, qui adopte des formes différentes partout dans le monde. La destruction de la nature, l'invasion des territoires ainsi que le déchirement du tissu social et communautaire sont un autre visage de cette stratégie néolibérale. C'est pourquoi nous faisons nôtres les luttes des communautés et des peuples qui résistent, en bas et à gauche, contre les méga-projets en Europe, au Mexique et partout dans le monde.

Nous voulons rappeler en particulier la lutte des compañeros et compañeras de la Zone à Défendre (ZAD) à Notre-Dame-des-Landes en France et celle de San Salvador Atenco dans l'État de Mexico, engagées toutes deux contre la construction d'aéroports internationaux et la spéculation que tout ceci implique. Nous voulons rappeler aussi l'opposition des communautés de l'Isthme de Tehuantepec, dans l'État d'Oaxaca, au projet éolien dans leurs territoires, la lutte NoTAV à Val de Suse en Italie, le refus manifesté par le Brésil d'en bas et à gauche des méga-événements tels la Coupe du monde de football ou les Olympiades, ou encore les résistances contre les projets d'extraction minière et de développement touristique incontrôlé et privatisable, tels l'Ejido de Bachajón au Chiapas ou les plans d'urbanisation, de gentrification, et d'expulsion au profit du capital. Nous nous solidarisons avec la lutte de Can Vies à Barcelone, où se reconstruit de manière autonome et par le travail collectif, un centre social expulsé et détruit par le mauvais gouvernement.

En août 2012 une demande a été faite à une délégation de l'Union Syndicale Solidaires qui s'est rendue en territoire zapatiste : aider les communautés à amener l'eau potable sur les terres récupérées. Le comité national de Solidaires a décidé une souscription nationale sur deux ans. La première étape de cette souscription (de septembre 2012 à juillet 2013) avait permis de réunir 8000 €, somme que les deux déléguées de Solidaires invitées en août 2013 à la *Escuelita* zapatiste ont pu remettre aux zapatistes. **La lutte continue, c'est pourquoi cette souscription se poursuit. Nous appelons les syndicats nationaux, les fédérations et leurs syndicats, les Solidaires locaux à participer à cette souscription.**

[...] Nous ne pouvons pas cesser de dénoncer la criminalisation des mouvements sociaux, ses instruments comme la loi Mordaza, et ses conséquences comme le grand nombre de victimes de la violence policière partout dans le monde. C'est ainsi que nous voyons notre réalité et notre lutte. Nous réitérons notre engagement solidaire et cheminons avec les apprentissages de la Petite École Zapatiste, soutenant dans nos secteurs les efforts pour la construction de nos autonomies.

## Guatemala : nous poursuivons le soutien à Yolanda Oquelli

Yolanda Oquelli lutte pour le droit des communautés guatémaltèques, face à des projets miniers destructeurs de l'environnement et perturbant la vie de ceux qui habitent à proximité et qui n'ont jamais été consultés (comme le prévoit le droit international). Le 16 Juin une délégation d'Amnesty International France est allée déposer à l'ambassade du Guatemala les 72564 signatures récoltées depuis le lancement de la campagne. **L'action continue, pour assurer la sécurité de Yolanda et de ses enfants, auxquels le gouvernement guatémaltèque menace de retirer la faible protection mise en place sous la pression internationale, à la suite de la blessure que des commandos avaient infligée à Yolanda.** Fin mai les forces de l'ordre sont venues déloger brutalement les femmes et les enfants qui bloquaient l'accès à la mine. [www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr)



Vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : [www.solidaires.org/article12420.html](http://www.solidaires.org/article12420.html)